

L'ouverture 2016 en pleine préparation

C'est une date que tous les pêcheurs attendent avec impatience : l'ouverture de la pêche à la truite dans nos cours d'eau de première catégorie approche à grands pas. Cette madeleine de Proust, qui fait ressurgir chaque année à l'approche du printemps son lot de souvenirs halieutiques, va une nouvelle fois faire sortir de leur torpeur hivernale les pêcheurs du Sichon. Et parce qu'une mauvaise journée de pêche vaut bien une bonne journée de travail, 18 bénévoles de l'AAPPMA La Truite du Sichon se sont réunis ce dimanche 28 février pour préparer cette prochaine ouverture. Trois échaliers ont ainsi été fabriqués et installés à proximité du Gué Chervais, afin de faciliter l'accès à la rivière sur le secteur en gestion patrimonial de l'AAPPMA (aucun déversement de truite surdensitaire). Plusieurs séances de travaux ont également été dédiées au débroussaillage des chemins, au remplacement des panneaux de réglementation, et au nettoyage des berges. Enfin pour satisfaire la pression de pêche de l'ouverture, un déversement de 75kg de truites sera réalisé début mars entre la prise d'eau de Cusset et la confluence avec le Jolan (limite de la première catégorie). Le 12 mars prochain c'est promis, tout sera prêt !



C'EST AU PROGRAMME

Samedi 19 mars :

Assemblée générale de la fédération de pêche de l'Allier

Dimanche matin 27 mars :

Travaux d'entretien du Sichon.

Pour plus d'information, contactez-nous par mail :

contact@aappma-sichon.com

Bilan financier 2015

Malgré les nombreux projets menés en 2015 par l'AAPPMA, comme l'achat d'une nouvelle cabane (conteneur à la source Régina à Cusset, 4.000€), l'empoissonnement régulier (1.700€) ou encore les actions de restauration des habitats piscicoles (travaux 1.000€), le bilan financier annuel de notre association reste positif de 2.900€. Cette bonne santé, soutenue par les effectifs importants de notre AAPPMA, nous permet d'envisager l'avenir avec enthousiasme.

Projets 2016-2020

Ce début d'année 2016 a signé le renouvellement des membres des conseils d'administrations de vos AAPPMA. Ce nouveau mandat, d'une durée de 5 ans, engage donc « La Truite du Sichon » dans un nouveau cycle d'actions sur la période 2016-2020. Un nouveau plan de gestion débute donc avec quantité de nouveaux projets. Citons par exemple l'aménagement des accès à la rivière, avec l'installation progressive pendant les années à venir d'échaliers tout au long du parcours, ou encore l'installation de nouvelles poubelles au niveau des différents parkings. Des actions de restauration du cours d'eau sont également prévues : restauration des habitats piscicoles au niveau de l'Ardoisière, restauration écologique du lit du Sichon au pré Marnat, création d'une frayère au premier pont de l'Ardoisière. Enfin, au vue de l'augmentation significative du nombre de pêcheurs dans notre association, un déversement supplémentaire de 50kg truites arc-en-ciel sera réalisé fin mars afin de satisfaire la pression de pêche qui s'exerce sur le parcours aval du Sichon en cette période. Les bénévoles de l'AAPPMA participeront également une nouvelle fois en 2016 aux pêches électriques organisées par la fédération départementale de pêche dans le cadre du réseau de suivi des peuplements piscicoles de l'Allier. Cette implication dans les actions de connaissance du milieu aquatique sont indispensables pour une meilleure gestion de notre rivière.

Pour plus d'information sur les projets de l'AAPPMA, vous pouvez consulter le plan de gestion disponible sur son site internet : www.aappma-sichon.com/plangestion.php

Pour recevoir l'« Echo du Sichon » par mail, inscrivez-vous sur : www.aappma-sichon.com/abonne.php

Pour nous contacter : contact@aappma-sichon.com

Rappel de la réglementation

La limite entre la première et la seconde catégorie piscicole étant située à la confluence entre le Sichon et le Jolan (au niveau de la piscine de Cusset), nous vous rappelons qu'il est interdit de pêcher aux leurres en aval de cette confluence jusqu'au 1^{er} mai, date d'ouverture du carnassier en 2nde catégorie. Un panneautage spécifique est présent sur ce secteur.

Dates de lâchers de truites en 2016

29 février : 75 kg de truites fario
 25 mars : 50 kg truites Arc-en-ciel
 8 avril : 50 kg de truites fario
 4 mai : 50 kg de truites fario
 10 juin : 50 kg de truites Arc-en-ciel
 7 octobre : 50 kg de truites Arc-en-ciel (2nde cat.)

Les lâchers de février et mars auront lieu en aval de la prise d'eau.

Les lâchers d'avril, mai et juin auront lieu en aval de la réserve de pêche du Moulin Ribière.

Le lâcher d'octobre sera réalisé sur le parcours de seconde catégorie pour prolonger la saison.

Actus de l'école de pêche

Dernière ligne droite pour la saison 2015-2016 de l'école de pêche à la mouche, qui réduira ses activités jusqu'au mois de septembre prochain et son concours amical annuel (le 4 septembre). Les activités de cette fin de saison sont cependant nombreuses. Les bénévoles ont ainsi participé au salon de Moulins début février, où ils ont pu faire la démonstration de leur passion. Une nouvelle occasion de voir à quel point les plus jeunes sont intéressés par cette approche de la nature.

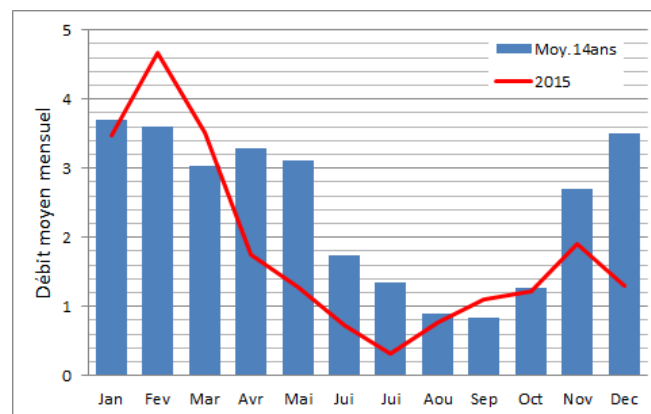


2015 : retour sur une année bien sèche !

Cela n'aura échappé à personne, l'année 2015 a été particulièrement rude pour l'hydrologie de nos rivières.

Pour recevoir l'« Echo du Sichon » par mail, inscrivez-vous sur : www.aappma-sichon.com/abonne.php
 Pour nous contacter : contact@aappma-sichon.com

Le Sichon et ses affluents n'ont bien sûr pas été épargnés. Si l'on compare les débits moyens mensuels de 2015 à la moyenne des 14 dernières années, on voit très nettement que dès le mois d'avril se dessine un manque d'eau notable. Cette sécheresse perdure ainsi jusqu'au mois de juillet, où la plupart des affluents du Sichon ont été asséchés, comme le Jolan ou le Mansan par exemple. La situation s'est rétablie en fin d'année, bien que novembre et décembre aient également été relativement secs.



Malgré cela, on reste loin de la dernière grande sécheresse de 2003 où le Sichon lui-même avait présenté des ruptures d'écoulement. Ces faibles débits, qui s'accompagnent en été d'un réchauffement important des eaux, sont un facteur limitant important pour le développement de la faune aquatique comme les poissons ou les invertébrés. La restauration du lit du cours d'eau pour favoriser la création de zones courantes profondes est donc indispensable au maintien des espèces comme la truite.

Cartes de pêche 2016

Nos 3 détaillants sont équipés de postes informatiques et sont en mesure de vous fournir une carte pour 2016 :

PLANETE PECHE	CENTRE PECHE	SARL GAILLARDIN
44 rue Beauséjour 03200 VICHY 04 70 31 16 44	13 rue de Romainville 03300 CUSSET 04 70 96 06 77	48 boulevard Gambetta 03200 VICHY 04 70 31 52 86

Vous pouvez également acheter et imprimer de chez vous votre carte de pêche via le site web :

www.cartedepeche.fr

N'oubliez pas soutenir notre AAPPMA en choisissant manuellement la Truite du Sichon.

Nouvelle vidéo de notre AAPPMA

Retrouver toutes les actualités et les vidéos de votre AAPPMA sur son site internet :

www.aappma-sichon.com